
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 14 (1986)

DOI: 10.11588/fr.1986.0.52590

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

OTHON »SANS TERRE«, COMTE PALATIN DE BOURGOGNE
ET LA FIN DES STAUFEN EN FRANCHE-COMTÉ

Durant les toutes dernières années de son règne la perspective d'un prochain départ pour la Terre sainte décida le vieil empereur Frédéric à mener à bien la répartition de ses biens terrestres entre ses différents fils, opération amorcée dès longtemps, et qui trouva son aboutissement à la diète de Hagenau en avril 1189¹.

Aucun testament ou acte de partage n'a été conservé; les dispositions prises sont surtout connues par le témoignage de chroniqueurs de la fin du règne, ou postérieurs, qui énumèrent les fils de Barberousse encore vivants en 1189, en indiquant brièvement la part dévolue à chacun d'eux².

A Henri, l'aîné des fils survivants, déjà associé au trône, devait revenir la couronne impériale; à Frédéric était confirmé le duché de Souabe; à Othon »l'héritage de sa mère (comté de Bourgogne) et quelques autres fiefs«³; à Conrad le duché de Rothenburg; rien au jeune Philippe, destiné à l'Eglise. Telles sont les grandes lignes du partage, retracées par plusieurs chroniqueurs; la réalité fut sans doute plus complexe; les documents conservés nous laissent entrevoir la mainmise exercée par le roi Henri sur les biens d'Empire et même familiaux, situés dans les aires respectives de ses frères; ces dernières n'étaient d'ailleurs pas tracées au cordeau et les chevauchements d'influence étaient possibles; la brièveté des règnes et des existences fut telle qu'aucun conflit entre frères n'a laissé de traces.

Othon était probablement le troisième fils vivant issu du mariage de Frédéric Barberousse et de Béatrice de Bourgogne. Né, selon les plus récentes estimations, en l'été 1170, il aurait donc eu dix-huit ans⁴ lorsqu'il se vit attribuer la part du comté de

1 *Imperator ... vergens in senium quieti cepit operam dare et utilitatibus filiorum suorum intendere* (Burchard d'Ursperg, sans date précise, MGH, SS in us. scol. éd. O. HOLDER-EGGER, 1916, p. 56), *divisionem ... factam ... instante videlicet expeditione transmarina* (Weingartensis cronica, MGH, SS XXI, p. 478). Cf. Ferdinand GÜTERBOCK, *Zur Geschichte Burgunds im Zeitalter Barbarossas*, dans: *Zs. für schweizerische Geschichte* 17 (1937) p. 145-229, notamment p. 144-156.

2 Outre les deux auteurs déjà cités, on retiendra principalement: Alberici Trium fontium chronica, éd. Paul SCHEFFER-BOICHOEST, MGH, SS XXIII, 1874, p. 863; Gisleberti chronicon hanoniense, éd. Léon VANDERKINDERE, Bruxelles 1904, p. 94; Annales marbacenses que dicuntur, éd. Hermann BLOCH, MGH, SS in us. scol. 1912, p. 31; Sicardi episcopi cremonensis cronica, éd. O. HOLDER-EGGER, 1903, MGH, SS XXXI, p. 169; Ligurinus, PL 212, col. 339 et 398.

3 *Otoni cum patrimonio matris sue quedam beneficia reliquit*, Weingartensis (note 1), et GÜTERBOCK (note 1) p. 156 n. 49.

4 Güterbock (et d'autres) faisait naître Othon en 1167. En réalité l'enfant né à cette date est probablement celui appelé d'abord Conrad ensuite Frédéric (à la suite du décès d'un premier enfant de ce nom); duc de Souabe, il accompagna son père en Terre sainte et mourut en 1191. Othon qui serait né en juin/juillet 1170 se place entre ce »Frédéric B« et un nouveau Conrad (»Conrad B«) né en février/mars 1172. Il faut observer que les chroniqueurs n'indiquent pas l'âge exact d'Othon ni de Conrad, ni même leur rang d'âge: on peut déduire celui-ci de l'ordre dans lequel ils sont énumérés. Les plus proches chronologi-

Lenzburg conservée par les Staufen⁵, et le comté de Bourgogne⁶ laissé vacant par la mort de l'impératrice en novembre 1184; ce dernier fut confirmé à Othon en avril 1189 à Haguenau »en héritage maternel ... avec l'aide de Dieu et le conseil et la volonté unanimes de nos fidèles dudit comté«⁷.

La mère d'Othon, l'impératrice Béatrice (v. 1144–1184) était elle – même issue d'une lignée qui avait occupé dans le royaume de Bourgogne une position quasi princière, tout en se contentant du titre comtal: ce décalage vis à vis de la hiérarchie allemande avait déjà frappé au XI^e siècle l'évêque Thietmar de Merseburg⁸. Il risquait de placer Othon en retrait par rapport à ses frères. Un certain flottement apparaît à son sujet dans la terminologie des diplômes impériaux⁹ de 1188 à 1191: *dux Burgundie*, *marchio Burgundie*, *palatinus Burgundie*, avant que soit définitivement adoptée la qualification de *comes palatinus Burgundie* que l'intéressé lui-même emploie dès le début de son règne dans la plupart de ses chartes et dans ses sceaux¹⁰.

L'instauration en Bourgogne d'un titre palatin était une nouveauté, et s'inspirait

quement (Ligurinus, Annales marbacenses, Sicard de Crémone, Gilbert de Mons) placent Othon avant son frère. Par contre Aubri de Trois Fontaines et Othon de Saint Blaise inversent. Aubri seul précise *quartus*. Assmann, qui a établi les dates probables de naissance, s'appuie sur le Ligurinus, et aussi sur les actes de l'empereur, qui, en 1173, fait intervenir ses fils Frédéric et Othon (alors âgé de trois ans) comme témoins et comme bénéficiaires (MGH, DF 608, 624, 625). Selon une source bavaroise, Otton aurait reçu la chevalerie dès 1184, avec ses frères aînés (MGH, SS XXX, p. 3). Cf. Erwin ASSMANN, Friedrich Barbarossas Kinder, dans: Deutsches Archiv 33 (1977) p. 435–472 (notamment p. 458–459), et Gerhard BAAKEN, Die Altersfolge der Söhne Friedrich Barbarossas und die Königserhebung Heinrichs VI., dans: Deutsches Archiv 24 (1968) p. 46–78. Une généalogie précise et documentée, mais dépourvue d'appareil critique, est donnée par Hansmartin DECKER-HAUFF, qui semble avoir connu l'étude de Baaken, mais non celle d'Assmann parue simultanément (Die Zeit der Stauer, Katalog der Ausstellung, Stuttgart 1977, t. III, p. 339–374). On peut encore citer pour mémoire la Dissertation de Friedrich WOLTMANN, Pfalzgraf Otto von Burgund, Halle 1913.

5 22 novembre 1188: *Otto filius imperatoris comes de Lenceburc*, K. F. STUMPF, Die Reichskanzlei, n° 4505.

6 23 juillet 1188: *Otho dux Burgundie illustris frater noster*, diplôme d'Henri VI J. F. BÖHMER, Die Regesten des Kaiserreichs unter Heinrich VI. neubearbeitet von Gerhard BAAKEN, Köln–Wien 1972, n° 70. ASSMANN (note 4) p. 471, situe entre août 1186 et le début de 1188 l'exorde du Ligurinus, dans lequel Othon est déjà traité en comte de Bourgogne »et digne du titre de roi«. Sur la réalité du titre d'Othon, cf. ci-après note 9.

7 Fondation par Frédéric I^{er} en faveur de l'Eglise cathédrale Saint-Etienne de Besançon, STUMPF n° 4516. Cf. Heinrich APPELT, Kaiserin Beatrix und das Erbe der Grafen von Burgund, dans: Aus Kirche und Reich ... Festschrift für Friedrich Kempf, Sigmaringen 1983, p. 275–283; Jean-Yves MARIOTTE, Le comté de Bourgogne sous les Hohenstaufen, 1156–1208, Paris 1963.

8 *In hiis partibus nullus vocatur comes, nisi is qui ducis honorem possidet*, Thietmari chronicon, éd. F. KURZE, MGH, in us. scol. 1889, p. 211. Dans son récit du mariage de Frédéric et Béatrice en 1156, Othon de Freisingen joue sur l'ambiguïté du titre pour valoriser le père de la mariée *hujus Burgundie comes dicebatur que olim ... regnum erat* (éd. Georg WAITZ, MGH, in us. scol. 1912, p. 155); v. aussi ci-après note 12.

9 BÖHMER-BAAKEN n° 83a, 88, 94, 95, etc. ...

10 Un catalogue critique des actes d'Othon est publié dans MARIOTTE (note 7) p. 174–177. Cité ci-après: cat. n° 1 à 22; soit 22 actes dont 5 deperdita. S'y ajoutent 19 actes (dont 4 deperdita) de la comtesse Marguerite (cat. n° 23 à 41). L'acte de 1193 (cat. n° 11) émane diplomatiquement d'Etienne de Bourgogne, mais Othon y apparaît comme partie contractante et bénéficiaire. Les n° 1 et 13 sont publiés par Claude Joseph PERRECIOT, De l'état civil et des personnes, Paris 1845, t. 3, n° 27 et 29, les 2, 3, 7, 9 par GÜTERBOCK (note 1) p. 159–160 et 223–226; les n° 4, 11, 14 par François-Félix CHEVALIER, Mémoires historiques sur ... Poligny 1767–1769, t. I, p. 323, 324, 332–333. Sur les sceaux, cf. ci-après Annexe II.

selon toute apparence du Palatinat du Rhin apanage, à la génération précédente, d'un frère de l'empereur (encore vivant en 1189)¹¹. Impliquait-il des visées plus ambitieuses, une sorte de vicariat d'Empire sur le royaume de Bourgogne? Othon de Saint Blaise évoque l'*archisolium arelatense* qui aurait soit disant constitué l'héritage de Béatrice transmis à Othon. Replacé dans son contexte, ce terme insolite ne mérite aucun crédit¹²; aucun autre document connu n'indique qu'Othon ait jamais fait valoir de prétentions, dans le royaume d'Arles, hors de l'héritage des comtes de Bourgogne. Il y a tout lieu de penser que la transformation du vieux titre comtal en dignité palatine visait seulement à placer le titulaire à égalité avec ses frères et avec les princes de l'Empire; telle quelle, la nouvelle titulature subsista aussi longtemps que le comté lui-même.

Les fils de Barberousse ayant tous été mariés ou fiancés dans des maisons royales, le mariage d'Othon avec Marguerite de Blois, conclu en 1192, paraît à première vue modeste, d'autant plus qu'il s'agissait, pour la mariée, de secondes nocces; pourtant cette alliance fut la seule nouée entre la maison de Souabe et un grand lignage français, étroitement apparenté à la famille royale. Le père de Marguerite, Thibaud comte de Blois, avait pour frères le comte Henri de Champagne, chef de lignage, l'archevêque de Reims Guillaume aux Blanches-Mains et la reine Adèle, veuve de Louis VII et mère de Philippe Auguste. Thibaud avait lui-même épousé Aelis, fille du premier mariage, dissous, de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine; de sorte que Marguerite avait pour grands-parents maternels le feu roi de France et la reine mère d'Angleterre, pour cousin germain le roi de France régnant¹³.

Pour autant que l'on puisse en juger, l'apport dotal de Marguerite ne devait pas être très considérable: son frère Louis avait repris en 1191 le comté paternel et rien ne devait laisser prévoir l'ouverture d'une succession au profit des collatéraux. Cependant, mariée vers 1184 à Hugues, seigneur d'Oisy, et bientôt veuve, Marguerite conservait au nom d'une fille en bas âge les seigneuries hennuyères d'Oisy, Palluel et Havrincourt, dont elle avait inconsidérément porté l'hommage au roi de France¹⁴. En avril 1192, le roi Henri VI avait pris en main les affaires de son jeune frère en

11 Conrad (v. 1136-1196) demi frère de Frédéric, investi en 1156 du Palatinat du Rhin; l'exemple du Palatinat de Bavière a pu être également invoqué.

12 *Ottone archisolio arelatensi cum Burgundia, Reinaldi avi sui terra sublimato...* (Ottonis de Sancto Blasio, p. 31). Ce passage est intercalé à la suite de celui où le chroniqueur évoque le mariage de Frédéric avec Béatrice et l'acquisition subséquente de la Comté. L'auteur est manifestement influencé par le récit, assez ambigu, d'Othon de Freisingen (cf. note 8). Sur les différents sens du terme «Bourgogne», cf. Hartmut HEINEMANN, *Untersuchungen zur Geschichte der Zähringer in Burgund*, dans: *Archiv für Diplomatik* 29 (1983) et 30 (1984) notamment t. 29 p. 54.

13 Alberici chronicon p. 863. Cf. Henri d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Paris 1863, t. V.

14 En février 1192 le comte de Hainaut prêtait hommage à l'évêque de Cambrai pour les châteaux d'Oisy, Havrincourt et Palluel [aujourd'hui arrondissement d'Arras, Pas de Calais] *que eorum dominus ab ipso in feodo tenere debebat; unde domina Margharetta, comitis Blesensis filia, neptis domini regis Francorum, ipsi domino regi Francorum contra jus et rationem hominum fecerat, que a marito suo Hugone de Oisy unicam habebat filiam*, Gisleberti chronicon hanoniense, éd. Léon VANDERKINDERE, Bruxelles 1904, p. 276-277. – Hugues d'Oisy, vicomte de Meaux et châtelain de Cambrai, avait épousé Marguerite vers 1183-1184 (selon DECKER-HAUFF, cité note 4). Il mourut en 1190. Sa fille serait morte assez jeune. Vers 1198 la seigneurie d'Oisy et la châtellenie de Cambrai sont aux mains de la branche, parente, des Montmirail; cependant Marguerite devait avoir conservé un douaire, car elle portait encore le titre de dame d'Oisy en 1210 (ARBOIS DE JUBAINVILLE, cité note 13, catalogue n° 1116 p. 124);

ménageant l'accord de Francfort¹⁵ entre Othon et le «duc de Dijon» (c'est-à-dire de la Bourgogne française). Peut-être organisa-t-il en cette occasion le mariage de son cadet qui renforçait la position de l'Empire tant en Hainaut que vis-à-vis de la maison de Champagne. Qu'on ait vu en Othon, à ce moment, le représentant attitré de la dynastie dans les régions de l'Ouest, la suite le montrera.

Sur le plan humain, le mariage ne fut pas une réussite; malgré la naissance d'une fille d'abord prénommée Jeanne, les deux époux ne tardèrent pas à se séparer, sans que le mariage ait jamais été dissous¹⁶.

Les domaines d'Othon

Le comté de Bourgogne (Franche-Comté)

Le comté de Bourgogne, entré dans le domaine de la famille impériale par le mariage de Frédéric I^{er} et de Béatrice en 1156, conservait cependant une existence propre¹⁷. Administré conjointement par les deux époux impériaux ou par leurs légats, il était destiné à revenir ultérieurement à un des enfants issus de leur union. Du vivant de Béatrice, cet enfant *qui erit comes Burgundie* est parfois évoqué dans les actes régissant le comté, mais non expressément désigné. Il semble qu'au début des années quatre-vingt, la longue vacance du pouvoir comtal ait occasionné certaines difficultés, car l'impératrice, qui jusqu'alors avait rarement quitté son époux, fit des séjours prolongés sur ses terres en 1181, 1182 et 1183¹⁸. Lors du dernier voyage, elle était accompagnée de son fils Conrad, âgé d'environ onze ans, peut-être alors considéré comme son héritier présomptif¹⁹. Cependant, lorsque l'impératrice mourut en novembre 1184, le comté resta vacant ou plutôt directement attaché à la couronne. Comme on l'a vu, Othon, désigné vers 1188, dut entrer en possession du comté au printemps de 1189. Il y trouvait un domaine assez important et un embryon de structure administrative (les prévôtés)²⁰. Durant la vacance de la fonction comtale, la permanence du pouvoir avait été assurée par des légats impériaux, dont trois figurent comme témoins d'un des premiers actes du nouveau comte²¹: Maître Daniel, chapelain et notaire impérial, était en fonction depuis 1178 environ; on le retrouve comme *bayllivius* ou comme légat en 1192 et 1195. Louis, comte de Saarwerden, qui

cf. aussi A. DE CARDEVACQUE, Oisy et ses seigneurs, dans: Mem. de la Société d'Emulation de Cambrai 37, 1880 (1881) p. 53-212.

15 BÖHMER-BAAKEN n° 215 (avec la date de 1192, imposée par itinéraire de l'empereur et par l'indiction, au lieu de 1193 qui figure sur l'original et sur les différentes éditions).

16 ...*que [Margherita] etiam in eodem anno [1192] nupsit fratri domini imperatoris Ottoni, comiti palatino Burgundie, qui postea citius de communi consensu ab invicem separati sunt*, Gisleberti chronicon, loc. cit. La chronique de Gilbert s'arrêtant en 1196, la séparation était alors toute récente, v. ci-après.

17 Cf. APPELT (note 7); MARIOTTE (note 7); Rainer Maria HERKENRATH, Die burgundische Heirat Kaiser Friedrichs I., dans: Ecclesia peregrinans, Josef Lenzenweger zum 70. Geburtstag, Wien 1986, p. 89-94.

18 Sur les douze actes connus de Béatrice (à paraître, cités ici [MGH] DB 1 à 11 et DF 515), neuf se placent avec certitude à cette période, cf. APPELT (note 7) et MARIOTTE (note 7) p. 167-173.

19 Témoin de DB 7 (Vaulx-sous-Poligny); *Manegaudus magister filii imperatoris*, témoin de DB 8 et 10.

20 MARIOTTE (note 7), notamment p. 115-152.

21 Cat. n° 4 (non daté, vers 1189).

avait accompli plusieurs missions depuis une douzaine d'années, reçut le nouveau maître, mais cessa vraisemblablement ses fonctions. En revanche, Conrad de Scharfenberg, alors prévôt du chapitre Saint-Germain de Spire et légat conjoint du roi et du comte, continua plusieurs années à conseiller le comte palatin, tout en poursuivant sa carrière tant dans son diocèse d'origine qu'à la cour impériale. Il fut récompensé en 1193 par l'octroi de la prébende de trésorier du chapitre Saint-Jean de Besançon²².

Sur les vingt deux actes connus d'Othon, vingt et un concernent le comté de Bourgogne. Sans refaire ici une étude qui a été esquissée dans un cadre plus large²³ signalons deux accords réglant la situation féodale du comté dans son ensemble²⁴ et deux actes concernant la seigneurie lorraine de Rosières, dépendance comtoise en Lorraine²⁵. Par ailleurs, on trouve sans surprise des libéralités au chapitre cathédral Saint-Etienne, dépositaire d'un service perpétuel pour l'impératrice Béatrice, ainsi qu'aux abbayes cisterciennes; deux accords de pariage, quelques arbitrages ou confirmations de décisions arbitrales, et plus généralement des confirmations de biens et privilèges en faveur d'établissements religieux; à l'occasion desquelles Othon se pose légitimement en continuateur des anciens comtes, mais n'hésite pas à renouveler aussi des actes émanant de l'autorité archiépiscopale ou impériale²⁶.

De 1156 à 1189, la réunion du comté à l'Empire avait mis en veilleuse l'antagonisme latent entre le pouvoir comtal et l'église bisontine. L'intronisation d'Othon coïncida avec le départ pour la croisade de l'archevêque Thierry de Montfaucon, qui mourut en Orient en l'été 1190 et auquel succéda d'abord Etienne de Vienne, puis en 1193, l'ancien chancelier de Thierry, Amédée de Tramlay, que ses actes postérieurs font apparaître comme un loyal soutien de la dynastie souabe²⁷. Le frère de l'archevêque, Fromond de Tramlay, était un familier de la cour comtale. Cette conformité des positions de principes n'empêchait nullement les oppositions d'intérêt: Othon semble s'être fait concéder par l'empereur son frère, directement, le château de Vesoul jusqu'alors tenu en fief rendable de l'archevêché par les comtes de Bourgogne; c'est du moins ce qui paraît ressortir de deux diplômes falsifiés que l'on produisit plus tard à ce sujet²⁸. Quant à la construction d'un nouveau château aux

22 Témoin à ce titre de cat. n° 11, 1193 (traité de Poligny). Le pape Innocent III, au début de son pontificat, ordonne une enquête sur l'attribution de la trésorerie de Saint-Jean à Conrad *qui in treverensi et spirensi ecclesiis redditus quamplures habere dinoscitur, ad instantiam Othonis comitis Burgundie* par les chanoines *inviti et coacti*, PL 214, col. 233.

23 Cf. notes 10 et 20.

24 Cf. note 15 et ci-après note 33.

25 Cat. n° 14 et 17, BÖHMER-BAAKEN n° 528; la seigneurie de Rosières, dont les titulaires Frédéric et Brunon de Brucke avaient prêté hommage à Frédéric I^{er}, avait été rattachée au comté de Bourgogne par Henri VI.

26 Assez surprenante est la confirmation, le 9 juillet 1196 par Othon d'une charte épiscopale de 1140 pour l'abbaye Saint-Vincent de Besançon, qui n'est connue que une très brève analyse (cat. n° 15) et précède d'un jour une confirmation impériale (BÖHMER-BAAKEN n° 531). La confirmation par Othon d'actes impériaux pour les Cisterciens de Cherlieu n'est, elle aussi, connue que par une citation du XVI^e s. (cat. n° 21), cf. BÖHMER-BAAKEN n° 533 (avec une indication erronée de confirmation par «Kg. Otto IV»).

27 Cf. Albéric DE TRUCHIS DE VARENNES, Amédée de Tramlay, dans: Nouveau Dictionnaire de biographie française, t. II, 1933, col. 569-575.

28 Diplôme remanié de Béatrice, 1183, et faux diplôme d'Henri VI, 1190 (DB 10 et BÖHMER-BAAKEN n° 729), cf. GÜTERBOCK (note 1) p. 147-148 et APPELT (note 7) p. 281-282: «ergibt sich jedenfalls, daß der

abords de la cité épiscopale, rien ne put empêcher le comte palatin de la mener à bien – jusqu'à sa dernière maladie qui le força à prêter l'oreille aux objurgations de l'archevêque²⁹. Ces coups de force n'excluaient pas des pressions plus discrètes, comme celle visant à l'installation par les chanoines bisontins, d'un trésorier étranger³⁰.

L'obstacle principal que pouvait rencontrer le jeune comte palatin provenait de l'existence d'une branche cadette de la lignée comtale, elle-même il est vrai subdivisée en plusieurs rameaux. Le chef du lignage, Etienne de Bourgogne, sire d'Auxonne et de Traves, qui se faisait aussi appeler comte de (ou en) Bourgogne, possédait de nombreux fiefs comtois et bourguignons. Ses cousins et vassaux de Mâcon, de Vienne et de Salins étaient arrière-vassaux du comte palatin, mais certains fiefs, en particulier le comté de Mâcon, étaient situés dans la Bourgogne française. Sur l'intervention de l'empereur Henry VI, la situation féodale de Mâcon fut réglée au traité de Francfort le 27 avril 1192³¹ : Othon acceptait de prêter hommage au « duc de Dijon » (Bourgogne ducale). Il put ensuite tourner ses efforts à réduire le sire d'Auxonne, qui semble avoir été contaminé par le mouvement de contestation qui agitait certains points de l'Empire³². Par le traité de Poligny (1193), Etienne de Bourgogne s'inclina devant le comte palatin et renonça aux terres contestées de Scey, Choie et Ferrières³³. Le conflit entre le comte palatin et la branche cadette de Bourgogne devait se rallumer ultérieurement, dans des circonstances mal connues; en fait, il devait rester latent durant la plus grande partie du XIII^e siècle³⁴.

Entre temps s'était produit un événement assez spectaculaire, la brouille entre

staufische Pfalzgraf Otto seine Rechte an Vesoul mit Mitteln, die man im Kreis der Geistlichkeit von Besançon als betrügerisch ansah, sicherzustellen trachtete».

29 Le chapitre métropolitain s'en plaint au pape Innocent III en 1198 (Arch. dép. du Doubs, G 101 f° 6). En 1222 l'affaire est rappelée dans une charte épiscopale *cum olim nobilis vir O. quondam comes palatinus Burgundie, frater Henrici ... imperatoris, castrum quoddam in monte qui dicitur Mons Castellionis [Chatillon-le-Duc] in prejudicium et gravamen cathedre nostre ... et tandem per bone memorie predecessorem nostrum Amedeum bisuntinum archiepiscopum efficaciter circa finem vite sue commonitus fuerit [comes] monitionibus acquiescens, dictum castrum reddidisset*. Trente sept documents bourguignons de 1201 à 1248 dans: Mém. et Doc. inédits pour l'histoire de la Franche-Comté, t. 3, 1844, p. 487-435.

30 Cf. note 22.

31 Cf. note 15.

32 Burchard d'Ursberg (note 1) p. 71, associe curieusement dans les années 1190-1192, les habitants de Cologne, certains princes et *quidam comites Burgundie* qui auraient contesté l'autorité du nouveau roi Henri VI. L'assassinat de l'évêque de Liège Albert en novembre 1192 aurait selon lui mis fin au mouvement séditieux. On voit mal le lien qui aurait pu exister entre Etienne de Bourgogne, Cologne et les Liégeois. Cependant le conflit entre le palatin de Bourgogne et son premier vassal s'est trouvé au moins concomitant avec un mouvement plus large.

33 *Stephanus ... comes Burgundiae ... cum ex longo retro tempore calumniaremur reverendissimo et consanguineo nostro Ottoni comite Burgundie ... Testes: Conradus [de Scharfenberg] ecclesie bisuntine thesaurarius, Fromundus de Tremolay ... Ulricus de Urselingen...* (cat. n° 11, CHEVALIER, Mémoires sur ... Poligny, t. I, p. 332).

34 En juillet 1196, Etienne de Bourgogne (Stephanus de Treva, *comes*) est encore, en compagnie d'Othon, à la cour d'Henry VI à Besançon (BÖHMER-BAAKEN n° 531); cependant l'année suivante il prête hommage au duc de Bourgogne pour la seigneurie d'Auxonne en faisant allusion à la guerre qu'il mène contre le comte palatin (Pierre François CHIFFLET, Lettre touchant Béatrice comtesse de Chalon, Dijon 1656, p. 84-85). Sur l'incendie de l'abbaye de Luxeuil au cours d'opérations militaires voir le diplôme de Philippe de Souabe du 5 décembre 1201 (BÖHMER-FICKER n° 63).

Othon et la famille comtale de Montbéliard. Celle-ci avait pour chef Amédée de Montfaucon, comte de Montbéliard, allié aux Ferrette et à d'autres lignées installées à la fois en pays roman et germanique³⁵. Durant tout le règne de Barberousse, le comte Amédée avait régulièrement suivi la cour de l'empereur dans ses déplacements Alsace et en Bourgogne. Il avait reçu, vers 1170, de l'empereur, la terre d'Orbe ôtée au sire de Salins, tandis que son cousin de Ferrette recevait la terre de Vadans. En outre, un autre membre de la famille, Burcard d'Asuel, avait exercé les fonctions de légat impérial en Bourgogne. Nous ignorons absolument les circonstances qui amenèrent une rupture entre le fils de Barberousse et les comtes de Montbéliard et de Ferrette: la cause profonde réside, selon toute apparence, dans la position géographique de seigneuries respectives: les Montbéliard contrôlaient la porte de Bourgogne par laquelle le comté communiquait avec les possessions alsaciennes d'Othon. Il est significatif que la seule information sur cette affaire nous soit fournie par l'annaliste alsacien dit de Marbach qui, à l'année 1195, relate laconiquement la mort du comte Amédée *occisus ab Ottone fratre imperatoris*³⁶. Le fils du défunt, Richard de Montbéliard, reprit le combat et réussit à faire prisonnier l'archevêque Amédée³⁷.

L'Alsace

Les chroniqueurs, même alsaciens, qui évoquent la dévolution des biens des Staufen en 1189 ne mentionnent pas l'Alsace: il paraît sous-entendu que cette province suit le sort du duché de Souabe, soit qu'elle en fasse partie intégrante, soit plutôt qu'elle lui soit réunie par une sorte d'union personnelle. Cette interprétation du silence paraît justifiée par l'histoire ancienne de la dynastie, et aussi par les chartes passées au nom de jeune duc Frédéric de Souabe, ou avec son assentiment, en 1181 et en 1189. Toutefois, elle mériterait un examen plus poussé³⁸.

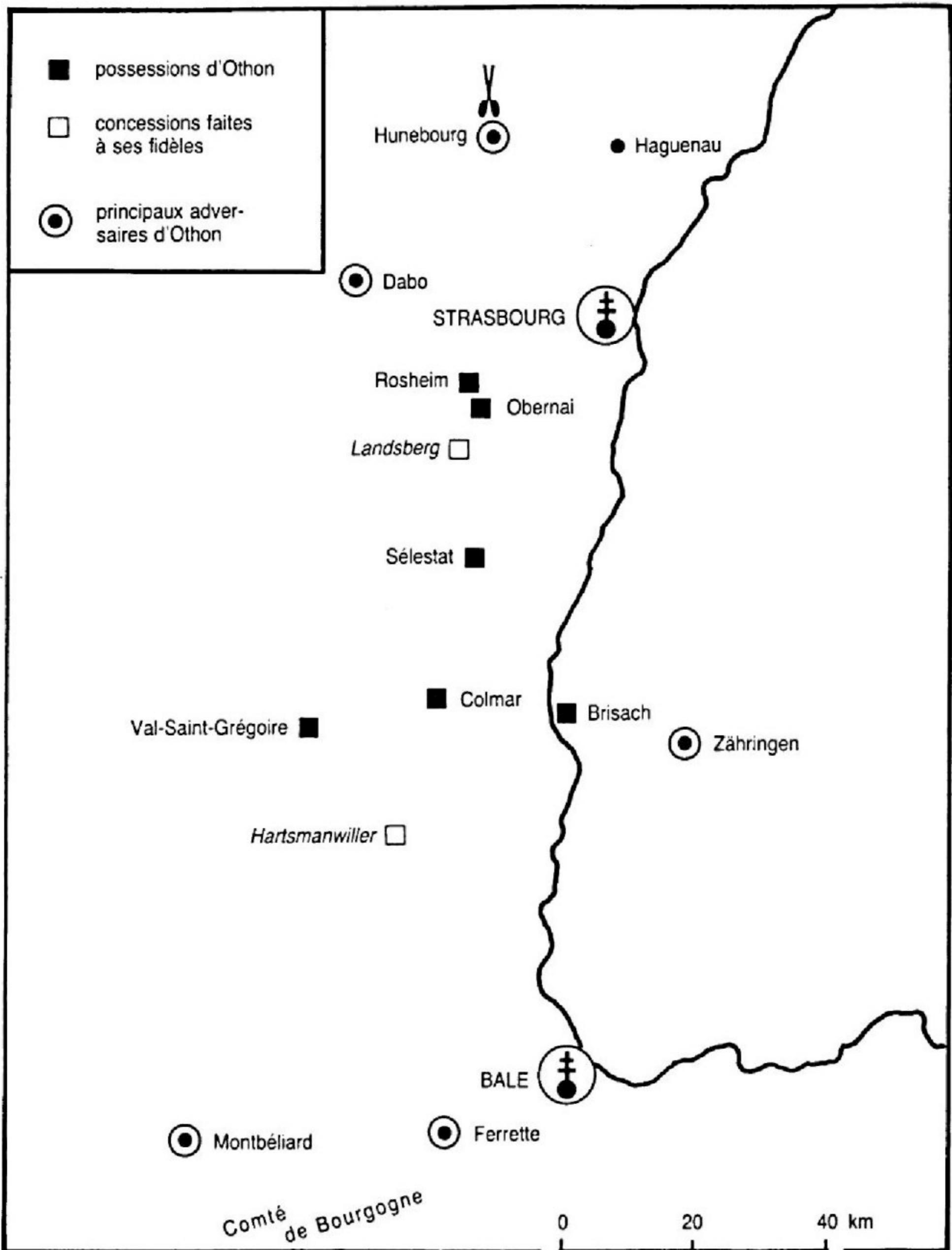
Le duc Frédéric étant mort en croisade en l'été 1191, le duché demeura vacant durant quelques mois. Le 15 février 1192, Henri VI se trouvant à Haguenau, prenait des dispositions à son sujet, confirmant le rattachement du comté de Chiavenna à la

35 Cf. MARIOTTE (note 7) p. 76, 80-82; LÉON VIELLARD, Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort, Besançon 1884; Christian WILSDORF, Les comtes de Ferrette et leur seigneurie, manuscrit 1951 (Arch. départementales du Haut-Rhin).

36 Annales marbacenses que dicuntur, éd. Hermann BLOCH, MGH, SS in us. scol. 1908, p. 68. L'auteur de ces annales est certainement un clerc alsacien, assez bien informé. Bloch s'est, à juste titre, refusé à une identification plus précise, mais problématique.

37 TRUCHIS DE VARENNE (note 1); [Charles DUVERNOY] Les ducs de Méranie, comtes palatins de Bourgogne, dans: Annuaire ... du Doubs, 1840, p. 104-174, notamment p. 115-116.

38 En 1181, une charte est expédiée au nom de Frédéric *Elisatie dux, Hohenburgisensis* [Sainte-Odile] *ecclesie advocatus*; il s'agit du fils de l'empereur, cité comme témoin dans le même document comme *Fridericus dux Suevorum* (Arch. dép. du Bas-Rhin, G 28, Johann Daniel SCHOEPLIN, *Alsacia diplomatica*, Mannheim 1771-1775, t. I, p. 275). De même en avril 1189 l'empereur fonde l'hôpital de Haguenau *de consensu ... dilecti filii nostri Friderici Suevorum ducis, qui in dicto predio nostro succedet*. La dotation de l'hôpital s'étend *per totam Alsatiam*. Cependant, l'Alsace paraît absente des diètes ducales du XII^e siècle (cf. les cartes de Helmuth MAURER, *Die Zeit der Staufer*, t. V, p. 97-100). Cf. aussi la remarque de Hans WERLE sur la politique, réelle ou supposée, de Henri VI tendant à faire de l'Alsace, au détriment de la Souabe, «eine kaiserliche Provinz» (Staufische Hausmachtspolitik am Rhein im 12. Jahrhundert, dans: *Zs. für die Gesch. des Oberrheins* 110, 1962, p. 355-356); cf. aussi Hansmartin SCHWARZMAIER, *Die Heimat der Staufer*, Sigmaringen 1977. L'ouvrage d'Aloys MEISTER, *Die Hohenstaufen im Elsass*, Mainz 1890, est dépassé quoiqu'encore utile.



L'Alsace au temps d'Othon de Bourgogne

Souabe³⁹. Le 4 mars, il disposait de biens alsaciens (Erstein) en faveur de l'hôpital de Haguenau⁴⁰. Le nom du comte Othon figure parmi les témoins de ces deux actes. Ce n'est pourtant pas lui, mais son frère Conrad, déjà duc de Rothenburg, qui avait été désigné comme successeur et reçut en mai suivant l'investiture du duché de Souabe⁴¹. Dans l'intervalle, Othon avait paru à Francfort où avaient été réglées, le 27 avril, les rapports féodaux entre le comté et le duché de Bourgogne⁴². On peut supposer que furent prises alors également les dispositions matrimoniales qui allaient unir Othon à une princesse française. Quelles qu'aient été les circonstances exactes, il paraît évident qu'Henri VI, à cette époque, a départagé ses deux frères en orientant l'un décidément vers les pays de l'Ouest, l'autre devant recueillir l'essentiel des domaines familiaux.

Cependant, des compensations durent être accordées à Othon en Haute Alsace. Les annales de Marbach énumèrent les principaux points d'appui qui devaient se trouver entre ses mains ou sous son contrôle depuis un certain temps déjà, avant 1198: l'avouerie du Val Saint-Grégoire (Munster) «qui passait pour inexpugnable»⁴³, Colmar, Sélestat, Obernai, Rosheim⁴⁴, ainsi que, sur la rive droite, la place de Brisach élevée par Henri VI en 1185⁴⁵. Les hasards de la documentation nous font connaître en outre deux châteaux qui furent érigés à partir de cette époque par des fidèles du comte palatin sur des terres d'église: Hartmannswiller près de Guebwiller⁴⁶, Landsberg au sud d'Obernai⁴⁷.

Une politique expansive en Haute Alsace plaçait Othon en position de conflit virtuel avec les grandes seigneuries voisines. On a déjà évoqué le comte Amédée de Montbéliard, première victime en 1195. L'année suivante, Othon entra en lutte ouverte avec l'évêque de Strasbourg, Conrad de Hunebourg, lui-même personnage remuant qui soutenait à la fois les intérêts de l'église strasbourgeoise et ceux de sa

39 BÖHMER-BAAKEN n° 204.

40 BÖHMER-BAAKEN n° 211.

41 Désigné comme duc de Rothenburg dans les actes royaux jusqu'au 5 mars 1192, il porte encore ce titre dans le diplôme en faveur des Pisans, du 30 mai; cependant, il porte dans la même pièce le titre de duc de Souabe qui lui est ensuite décerné régulièrement (BÖHMER-BAAKEN n° 220 et suiv.). Dès le 22 février 1192, Conrad se donne à lui-même le titre de duc de Souabe (Wirtembergisches Urkundenbuch, t. II, Stuttgart 1858, p. 276). On peut donc supposer que sa désignation est intervenue dès février, mais que l'investiture a eu lieu fin mai à Worms, en même temps que l'adoubement du jeune prince (BÖHMER-BAAKEN n° 218a). Aucun acte de Conrad ne paraît conservé pour l'Alsace. L'annaliste de Marbach le mentionne seulement en 1191 (*ducatum Suevie accepit*) et en 1196, à sa mort.

42 Cf. note 15.

43 Annales marbacenses, p. 70.

44 Si l'appartenance du Val Saint-Grégoire à Othon est nettement affirmée par l'annaliste, la situation des autres places est moins nette. D'après le contexte, elles semblent ressortir du domaine impérial, mais sous le contrôle d'Othon qui, à partir d'elles, a poussé ses avantages vers Landsberg et Hunebourg.

45 Annales marbacenses p. 56 et p. 73 (*castrum Brisache quod Ottonis fuit*).

46 Peu après 1200, une enquête menée auprès du landgrave d'Alsace établit que l'abbé de Murbach avait inféodé (*inbeneficiasse*) l'alleu de Hartmannswiller au comte palatin Othon *ad evitandum damnum*; celui-ci à son tour l'avait concédé à Rudegerus, seigneur d'Uffholz, auquel les moines essaient vainement de le reprendre, SCHOEPLIN (note 38) p. 310.

47 Une charte du 23 mai 1200 rappelle que le comte a fait inféoder par l'abbesse de Niedermünster à Conrad de Landsberg le fond qui servira à la construction du château *multa precum suarum instantia impetravit quod nos ... fundum illum ... investiremus*, Louis SPACH, Le château et la famille de Landsberg, dans: Bull. Société des Monuments hist. d'Alsace, 2^e série 6 (1868) p. 173-178.

propre lignée⁴⁸. En juin 1196, les futurs protagonistes se succédaient encore à la cour impériale⁴⁹. Mais sitôt l'empereur parti, la lutte ouverte éclata assez vite. Peut-être la mort inattendue du duc de Souabe Conrad en août⁵⁰, et l'absence de son successeur désigné, le très jeune Philippe, ont-elles encouragé les uns et les autres à prendre le maximum de gages; le conflit débuta favorablement pour Othon qui s'empara en 1197 du château de Hunebourg où périt le frère de l'évêque⁵¹. Aux dires de l'annaliste, la guerre aurait duré quatre années, donc de 1196 à 1199. Une trêve intervint en septembre 1197, mais l'assassinat par Othon du comte de Ferrette entraîna une nouvelle levée de boucliers⁵²; l'annonce de la mort d'Henri VI apporta un encouragement inattendu à tous les adversaires de la dynastie souabe. Le comte Albert de Dabo, jusqu'alors adversaire de l'évêque, se réconcilia avec lui contre Othon, qui vit en outre s'élever contre lui l'évêque de Bâle et le duc de Zähringen. Cette coalition hétéroclite réussit à s'emparer des principales places tenues par le comte de Bourgogne et ravagea les terres des Staufen en Alsace; seule la cité impériale de Haguenau résista jusqu'à l'arrivée de Philippe de Souabe, peu avant Noël 1197. Le jeune duc, arrivé d'Italie, s'efforça de rétablir la paix, fut-ce au prix de larges concessions territoriales; »il établit une trêve entre l'évêque et ses partisans et son frère Othon, car lui-même aspirait déjà à l'Empire«⁵³. C'est seulement lorsque l'évêque eut pris position contre sa candidature au trône que Philippe se décida à une action vigoureuse contre le belliqueux prélat⁵⁴. A ce moment (1198), Othon ne semble plus jouer grand rôle en Alsace où toutefois il conserva certaines positions jusqu'à sa mort⁵⁵.

48 Sur l'évêque Conrad de Hunebourg, cf. Paul WENTZKE, *Regesten der Bischöfe von Straßburg bis zum Jahr 1202*, I, Innsbruck 1908, p. 361 et suiv., n° 657 et suiv.

49 Le 25 juin 1196 à Obernai, l'évêque Conrad obtenait de l'empereur différentes concessions en faveur des églises de Strasbourg. Il avait auprès de lui ses deux frères Henri et Louis, ainsi que le comte Albert de Dabo et Frédéric, prévôt de Saint-Thomas de Strasbourg. Le 28, le comte Othon se trouve à son tour à la cour impériale, près de Saint-Dié. Il n'est pas possible de dire si le comte et l'évêque se sont effectivement rencontrés en cette occasion (BÖHMER-BAAKEN n° 525 et 528).

50 Le 15 août 1196. L'annaliste de Marbach relate brièvement cette mort, mais n'établit pas de relation avec les événements qui ont suivi.

51 Curieusement cet épisode n'est pas évoqué par l'annaliste de Marbach, mais par la chronique d'Ebersheim: *Oddo dictus de Anelant partibus Alsacie se dedit invasorem et sine obstaculo dimicans, ad castrum quod dicitur Hunenburc venit, et ibi fratrem Conradi episcopi telo trajectum occidit*, MGH, SS XXIII, p. 338. La chronique de Cologne donne une version différente: le frère de l'évêque aurait été pendu après le combat: *Otto, frater ducis Philippi, episcopi fratrem captum suspendio necaverat*, ed. WAITZ, MGH, SS in us. scol., 1880, p. 764. La date approximative de l'affaire (1197) ressort d'un récit de la *Translatio sancti Adelphi*: le pillage de l'église de Neuwiller et la punition divine du soldat coupable, juste avant le siège de Hunebourg, ont eu lieu l'année qui précédait l'invasion de Philippe de Souabe (1198), MGH, SS XV, p. 296.

52 *Otto comitem Ulricum de Phirrete in colloquio quodam, in quo de concordia pacis et societatis inter eos tractabatur, dolo et per insidias pridie ante mortem Henrici [27 septembre] occidit, de qua re non solum inimicis verum etiam quibusdam ex amicis odibilis fuit*, *Annales marbacenses* p. 70, cf. Ch. WILSDORF (note 35).

53 *Annales marbacenses* p. 71.

54 *Alsaciam petiit ... omnesque homines argentinensis episcopi et comitis de Tagesburg (Dabo) qui erant assentanei Ottonis regis, et totam inferiorem Alsaciam incendio et rapina vastavit*, *Annales marbacenses* p. 73.

55 Dans le récit que l'annaliste donne des années 1198 et 1199, Othon joue un rôle purement passif: c'est son frère Philippe qui organise la nouvelle trêve entre lui et ses adversaires, puis dispose de Brisach;

Le comté de Lenzbourg

A la mort du comte Ulric de Lenzburg, survenue en 1173, Frédéric Barberousse avait pu réunir au domaine impérial la plus grande partie du comté, dont la position permettait le contrôle des vallées de l'Aar et de la Reuss⁵⁶. Il dut consentir quelques compensations au duc de Zähringen, au comte de Habsbourg et aux seigneurs de Rapperswil⁵⁷. Du comté dépendaient les avoueries des abbayes de Beromunster, de Schänis et d'Engelberg⁵⁸, ainsi que celle du val de Glarus, possession de l'abbaye de Säkingen⁵⁹. Othon fut investi de cette seigneurie sans doute en 1188⁶⁰. Il n'en porta le titre qu'épisodiquement, mais son influence est attestée au moins à Engelberg⁶¹ et à Glarus⁶².

Luxembourg

Le 14 août 1196 mourait le vieux comte de Namur, Henri l'aveugle, dont les fiefs d'Empire, les seigneuries de Luxembourg, La Roche et Durbuy firent retour à la couronne; Henri VI qui venait de regagner l'Italie après son dernier séjour en Allemagne, les confia à son frère Othon⁶³. Cela pouvait constituer pour ce dernier une compensation pour la Souabe rendue à nouveau vacante par le décès du duc Conrad et attribuée au plus jeune frère Philippe (août 1196). C'était aussi le moyen d'assurer la présence de la dynastie régnante dans une zone assez proche du royaume de France et où s'établissait un équilibre peu stable entre l'évêché de Liège, le Hainaut, la Flandre et le Brabant. Longtemps, les Staufen avaient caressé le projet de

cependant les chevaliers casés par Othon à Landsberg et à Hartmannswiller conservent leurs positions: c'est seulement après la mort du palatin que celles-ci sont mises en cause. Cf. notes 46 et 47.

56 Heinrich BÜTTNER, *Staufer und Zähringer im politischen Kräftespiel zwischen Bodensee und Genfer See während des 12. Jahrhunderts*, in: *Schwaben und Schweiz im frühen und hohen Mittelalter*, Sigmaringen 1972 (Vorträge und Forschungen 15) p. 437-527, notamment p. 491 sq.

57 Les Zähringen s'assurèrent l'avouerie du Frauenmünster à Zürich, les Rapperswil renforcèrent leur position dans le val d'Uri, les Habsbourg gardèrent l'avouerie de Säkingen à l'exception de Glarus, cf. BÜTTNER (note 56) et ci-après note 59.

58 Sur Beromünster et Schänis, cf. BÜTTNER (note 56) n. 236 (DF 597, 4 mars 1173) et 237. Sur Engelberg v. ci-après, note 61.

59 Un accord de voisinage entre les gens d'Uri et ceux de Glarus est confirmé par le sceau d'Othon *sigillo Ottonis comitis palatini Burgundiae et ejus consensu, quia ipse est advocatus Clarionensium*, 30 août 1196, éd. Aegidius TSCHUDI, *Chronicon helveticum...* Bâle 1734, p. 97-98, nouvelle éd. par P. STADLER et B. STETTLER, Berne 1968, t. I, p. 343-344. Les éditeurs, à la suite de K. Schmid et contrairement à l'opinion de Tschudi, ne pensent pas que l'avouerie de Säkingen ait été confiée à Othon, mais bien à Albert de Habsbourg (ibid. p. 293 et K. SCHMID, *Graf Rudolf von Pfullendorf und Kaiser Friedrich I.*, Freiburg im Breisgau 1954, p. 169 sq.).

60 Voir ci-dessus, note 5.

61 Le 20 février 1200, le roi Philippe délivrait un diplôme à l'abbaye d'Engelberg, [*quam*] *predilectus frater noster Oddo sub speciali protectione sua semper habuerat*, J. F. BÖHMER, J. FICKER, E. WINKELMANN, *Regesta imperii*, t. V, Innsbruck 1881-1900, n° 39.

62 Cf. ci-dessus, note 59.

63 Sur toute cette affaire, cf. Jean-Louis KUPPER, *Raoul de Zähringen, évêque de Liège, 1167-1191*, Liège 1973, p. 101 sq. et p. 182 sq. L'auteur se fonde en ce qui concerne l'attribution de Luxembourg, La Roche et Durbuy à Othon de Bourgogne, sur le récit d'Aubri de Trois Fontaines (MGH, SS XXIII, p. 870). Luxembourg, aujourd'hui capitale du Grand Duché, La Roche et Durbuy, arrondissement de Marche en Famène, Luxembourg (Belgique).

confier les intérêts de l'Empire à une grande principauté, le marquisat de Namur, qu'on eut constitué par réunion des comtés de Hainaut et de Namur⁶⁴. Mais la longévité d'Henri l'Aveugle avait rendu le projet caduc; du reste le défunt laissait une fille, tardivement née et précocement mariée au comte Thibaud de Bar, lequel brigua l'ensemble de la succession de son beau-père; Othon ne s'obstina pas outre mesure à conserver ces positions excentriques; il avait d'ailleurs assez à faire en Alsace où la guerre venait de s'engager. Dès 1197, il revendit Luxembourg, la Roche de Durbuy au comte de Bar⁶⁵.

Fin du règne et succession

On ne sait pas trop bien comment le comte Othon se tira des différentes affaires dans lesquelles il s'était trouvé impliqué. Il ne put se joindre à l'assemblée des princes favorables à Philippe de Souabe qui se réunit à Spire en mai 1199, mais il s'y fit représenter⁶⁶. En juillet, il chassait dans le sud du comté de Bourgogne⁶⁷. Il tomba bientôt malade et se retira à Besançon⁶⁸. Son épouse Marguerite vint le rejoindre⁶⁹; quels qu'aient été les sentiments de la comtesse – dont nous ne pouvons préjuger – il fallait assurer la succession de la petite Jeanne, alors âgée de six ou sept ans. On sollicita le moribond de revenir sur certains actes, jugés abusifs, de son administration⁷⁰; sur quoi, dûment confessé, il mourut le 14 janvier 1200⁷¹. Il fut enseveli dans le caveau des comtes de Bourgogne, à la cathédrale de saint Etienne de Besançon⁷².

Le comtesse Marguerite, veuve pour la deuxième fois, prit les mesures imposées

64 Les comtes de Hainaut Baudoin IV et Baudoin V s'étaient successivement fait désigner comme héritiers par Henri de Namur-Luxembourg; Baudoin V s'assura le soutien de Frédéric I^{er}, puis d'Henri VI, et obtint en 1188, à la diète de Worms, la constitution du marquisat de Namur par réunion du Hainaut et des biens à écheoir de l'héritage du comte Henri. Mais ce dernier réussit à avoir une fille, Ermesinde, en 1186, puis à survivre à Baudoin V qui mourut en 1195. En 1192 Baudoin V avait réuni la Flandre au Hainaut, ce qui modifiait passablement la structure du futur marquisat.

65 Le comté de Bar mouvait du comté de Bourgogne pour Amance et Briey (cf. STUMPF n° 4267b; MARIOTTE, cité note 7, p. 7, p. 168; APPELT, cité note 7, p. 279–280).

66 MGH, Leges II Constitutiones, t. II, éd. L. WEILAND, 1896, p. 3–4.

67 Diplôme du 30 juillet pour l'abbaye de Balerne, catal. n° 18, éd. MARIOTTE (note 7) p. 212–213.

68 *Anno Domini MCC: Otto comes in bona confessione et longa egritudine apud Byzantium defungitur, et ab incolis illius provincie plurimum propter bonam defensionem deploratur*, Annales marbacenses, p. 75.

69 Cf. ci-dessus note 15; on ignore la date et les circonstances du retour de la comtesse; un acte daté du 25.12.1199/13.1.1200, rédigé sous la forme objective au nom d'Othon en faveur de l'abbaye de Corneux est établi *annuente comitissa Margarita conjuge sua ... ipso comite annuente et laudante*; parmi les témoins un médecin; le libellé suggère un acte hâtivement mis au point, peut être achevé après la mort du comte (cat. n° 19, MARIOTTE, cité note 7, p. 213).

70 Cf. ci-dessus, note 29; vers 1205, la comtesse Marguerite fait connaître que son mari, sur son lit de mort, lui a prescrit d'enquêter sur le bien fondé d'une inféodation faite au détriment des moines de Cherlieu: *precepit mihi quod super villam ... quam suam esse dicebat, si injuste se ea spoliata conquerebantur, fratribus jus tenerem* (cat. n° 37, Trente sept documents... p. 493).

71 Cf. ci-dessus note 68 et Obituaire du chapitre métropolitain de Besançon éd. J. GAUTHIER et J. DE SAINTE AGATHE, dans: Mém. et doc. inédits relatifs à l'hist. de la Franche-Comté, t. IX, 1901. L'année 1200 (et non 1201) s'impose, car la mort d'Othon est évoquée dans au moins deux actes du début de 1200, ci-dessus notes 47 et 61.

72 Voir ci-après, Annexe I.

par la situation, confirma certaines libéralités et régla quelques dettes⁷³. Elle dut aussi désintéresser un bâtard de son mari, qui portait le nom plutôt français de Hugues⁷⁴. Elle bénéficiait du concours de l'archevêque Amédée et de son frère Fromond, et de la petite cour comtale. La présence à ses côtés de Richard et Gauthier de Montbéliard, fils du comte tué en 1195, comme la présence de la comtesse Marguerite elle-même auprès du comte Etienne de Bourgogne⁷⁵, laisse présumer une réconciliation générale, ou du moins une mise en veilleuse du contentieux du règne écoulé.

Philippe de Souabe avait été élu et couronné roi des Romains en 1198. Il avait promulgué en mars 1199 une confirmation des privilèges de l'archevêché de Besançon, mais ne semble pas être intervenu immédiatement dans la succession du comté⁷⁶. C'est en 1201 ou en 1202 que Marguerite alla solliciter de son beau-frère l'investiture du comté de Bourgogne⁷⁷. Le roi la confirma dans sa charge de régente du comté. Il vint en personne à Besançon en l'été 1202 et fut solennellement reçu dans la cathédrale où l'archevêque lui rendit les honneurs royaux⁷⁸. Conrad de Scharfenberg, devenu évêque de Spire, exécuta pour le roi deux missions en Comté, en 1202 et en 1203⁷⁹. La comtesse Marguerite ne disposait que de pouvoirs relativement limités: ses actes, lorsqu'ils comportaient une aliénation du domaine comtal, furent soumis à la confirmation du roi⁸⁰; celui-ci n'hésita pas, dans certains cas, à intervenir directement dans l'administration du comté⁸¹.

Quant aux biens qu'avait possédés Othon en dehors du comté de Bourgogne, le roi Philippe semble les avoir récupérés directement dès la mort de son frère et les avoir réunis soit au patrimoine de sa maison, soit à celui de la couronne⁸².

La noblesse comtoise participait, sinon régulièrement, du moins périodiquement, aux diètes royales. Le comte Guillaume de Vienne apparaît à Spire en compagnie de l'archevêque et de l'évêque de Belley en janvier 1205⁸³.

En juin 1207, le roi reçut à Bâle, » parmi un grand nombre de princes et de fidèles de l'Empire « le comte Etienne, chef de la branche cadette de la maison comtale, et ses cousins Guillaume de Vienne et Mâcon et Gaucher, sire de Salins, ainsi que les comtes Richard de Montbéliard et Frédéric de Ferrette. S'y joignaient l'archevêque

73 Cat. n° 23 à 33 (1200 à 1203).

74 Voir ci-après, Annexe I.

75 Trente sept documents p. 487; VIELLARD (note 35) p. 363.

76 BÖHMER-FICKER n° 24, E. WINKELMANN, Acta Imperii inedita, Innsbruck 1885, t. I, p. 2. C'est à tort que Zinsmaier attribue à Philippe une confirmation des privilèges de l'abbaye de Cherlieu (BÖHMER-FICKER, bearb. von Paul ZINSMAIER, Köln-Wien 1983, n° 3).

77 Elle passe par Poligny *rediens a curia domini regis Philippi fratris ejusdem Ottonis, in qua de feodo comitatus Burgundie me investivit*; la chose est relatée dans une chartre de 1202, cat. n° 31 (CHEVALIER, Mémoire sur Poligny, t. I, p. 334).

78 Le pape Innocent en fit le reproche à l'archevêque Amédée, Regestum ... super negotio Romani imperii, éd. R. KEMPF, Rome 1947, n° 71.

79 ... *agens vices domini regis Philippi in Burgundia*, cf. MARIOTTE (note 7) p. 121, 173, 216.

80 Cat. n° 23, 24, 30, 32, 37, BÖHMER-FICKER n° 68 +, 73 +, 104 +, 105 +, 106 +, WINKELMANN, Acta Imperii, p. 8-9 (*nos ... precibus ipsius sororis nostre celerem assensum prebuimus...*).

81 Le 8 avril 1208 le roi autorise les moines de Citeaux à faire circuler leurs vivres à travers tout le comté de Bourgogne sans acquitter de péage, et à faire paître *in tota castellania castri nostri Dole et ejus districtu*, BÖHMER-FICKER-ZINSMAIER n° 19, MARIOTTE (note 7) p. 218.

82 Cf. ci-dessus, note 61 et MEISTER (note 38) p. 34.

83 Diplôme en faveur de l'église de Valence, Spire, 27 janvier 1205, WINKELMANN, Acta Imperii, p. 5.

Amédée et l'évêque Conrad de Spire, familiers des affaires comtoises. C'est à cette occasion que Philippe de Souabe sut assurer à sa dynastie, par de larges concessions territoriales, l'attachement de la maison de Savoie⁸⁴. C'est aussi là, selon toute vraisemblance, que fut évoqué l'avenir de la Comté de Bourgogne et de son héritière. L'un des seigneurs comtois aspirait-il à la main de l'héritière, comme le suppose Duvernoy⁸⁵? Rien n'est moins sûr: l'union de la maison comtale palatine à une autre branche seigneuriale comtoise eut rompu, sur place, un délicat équilibre des puissances locales. Du point de vue de roi, la Comté constituait un élément territorial non négligeable; son héritière, apparentée aux plus grandes familles d'Europe, représentait un brillant parti, susceptible de récompenser et d'encourager la fidélité d'une grande famille de l'Empire. Il semblerait que l'aspect dynastique de l'affaire ait été plus déterminant que le territorial. L'élu était un prince d'Empire, Othon de Méranie, représentant d'une famille d'origine bavaroise attachée de longue date au parti de la dynastie souabe⁸⁶; la famille des comtes d'Andechs avait relevé, une trentaine d'années auparavant, le titre ducal de Meran (francisé en Méranie) qui ne correspondait pas à une subdivision de l'Empire, mais à une série de territoires sis en Bavière et en l'actuelle Croatie. Othon, duc de Méranie depuis 1204, avait pour frère le marquis d'Istrie, l'évêque de Bamberg et le patriarche d'Aquilée. Une de ses sœurs, Agnès, avait été la malchanceuse épouse du roi de France Philippe Auguste; une autre était la femme du roi de Hongrie.

Le mariage d'Othon avec l'héritière du comté fut probablement décidé lors d'une rencontre que le roi eut à Strasbourg, en février 1208, avec le duc de Méranie et son frère l'évêque de Bamberg. Il s'accomplit avec une certaine solennité: on fit venir l'épousée à Bamberg et pour la circonstance elle reprit le prénom de sa grand-mère paternelle, Béatrice⁸⁷; à cinquante deux ans de distance, la situation ne manquait pas d'analogie: l'unique héritière de comtés de Bourgogne apportait le Comté à un grand prince de l'Empire et donnait aux Comtois un maître étranger.

La mort brutale de Philippe de Souabe, en juin 1208, modifia complètement le paysage politique. Othon de Méranie lui-même se trouva soudain en mauvaise posture, deux de ses frères ayant été accusés de complicité dans le meurtre⁸⁸. Il lui fallut deux années avant de pouvoir gagner le Comté où l'attendaient bien des difficultés.

84 Diplôme conférant à Thomas de Savoie les places de Moudon et de Tortone, Bâle 1^{er} juin 1207, BOEHMER-FICKER n° 148, Samuel GUICHENON, Histoire... de la maison de Savoie, Turin 1660, t. III, p. 48.

85 DUVERNOY (note 37) p. 116-117.

86 Sur la famille de Méranie, à laquelle appartenait Agnès, reine de France en 1196, morte en 1201, cf. DUVERNOY (encore très utilisable malgré sa date) et G. HERLITZ, *Gesch. der Herzöge von Meran aus dem Hause Andechs*, Halle 1909.

87 Cf. ci-après, Annexe I.

88 DUVERNOY (note 37) p. 118.

Un cadet difficile

Dans la galerie assez colorée des enfants de Barberousse, les historiens situent généralement Othon au plus mauvais rang⁸⁹. Ils se fondent sur quelques actions brièvement relatées par des chroniques, en particulier celle dite de Marbach, et sur quelques témoignages contemporains ou très légèrement postérieurs à son décès. Il était aussi tentant de décalquer sur Othon le portrait contrasté de son frère Conrad, que nous a tracé le prévôt Burchard d'Ursperg, soulignant la passion charnelle du jeune prince, sa violence, mais aussi sa générosité pour qui le servait bien⁹⁰. Même si une telle transposition est contestable, il faut reconnaître que le portrait de Conrad n'est nullement démenti par ce que nous savons d'Othon. Sa vie privée ne paraît pas exemplaire; sa brutalité, son âpreté, sont soulignées en termes évocateurs⁹¹; les contemporains semblent avoir été frappés par le traitement infligés à certains adversaires de haut lignage, tels les comtes de Montbéliard et de Ferrette, ce dernier assassiné lors d'une entrevue «ce qui rendit [Othon] odieux non seulement à ses ennemis, mais aussi à certains de ses amis»⁹². Très inopportune fut aussi la mort d'un chevalier, frère de l'évêque de Strasbourg Conrad de Hunebourg: fut-il tué d'une flèche lors du siège du château de Hunebourg, ou pendu ignominieusement après le combat? Les témoignages divergent, mais la version la plus défavorable connut un certain crédit auprès des adversaires de la maison de Souabe⁹³.

Cependant, l'annaliste alsacien se fait l'écho du chagrin éprouvé par les Comtois – mais par eux seulement – à la mort du comte⁹⁴: ils avaient le sentiment d'avoir perdu un bon défenseur. Othon a pu être un homme exigeant, âpre au gain, parfois cruel, mais efficace; bon maître à sa façon, sachant récompenser ses serviteurs et n'hésitant pas à cet effet à forcer la main aux gens d'Eglise: inféodant à l'un la terre d'un monastère, casant l'autre dans un chapitre cathédral, levant des contributions sans souci des privilèges monastiques⁹⁵, ce qui, tous les médiévistes le savent, nuit nécessairement à l'image d'un personnage en un temps où les sources aussi bien narratives que diplomatiques, sont presque exclusivement ecclésiastiques. Au surplus, on ne conteste pas à Othon la piété un peu banale fondée sur la crainte du châtement: la mort inopinée d'un de ses soudards, à la veille d'un combat, l'impressionne⁹⁶ et sa propre fin n'est pas dépourvue de scrupules.

A l'intérieur même du clan familial, Othon se trouve éclipsé par deux frères aînés

89 «Le palatin Othon de Bourgogne ... était ... paralysé dans son action aussi bien par son incapacité personnelle que par l'opposition qu'il avait soulevée» (Paul FOURNIER, *Le royaume d'Arles*, Paris 1891, p. 91). On pourrait multiplier les citations de ce type, d'autant plus que les historiens les mieux intentionnés ne peuvent parfois se défendre d'une certaine «intoxication» réciproque.

90 *Erat enim vir totus inserviens adulteriis et fornicationibus et stupris, quibuslibet luxuriis et immundiciis, strenuus tamen erat in bellis et ferox et largus amicis, et tam sui quam extranei tremebant sub eo*, op. cit. p. 75.

91 Cf. ci-dessus, notes 22, 46, 47, 50, 51, 52.

92 Note 52.

93 Note 51.

94 Note 68.

95 Dès 1193, le chapitre général de l'ordre de Cîteaux s'élève *super indebitis exactionibus quas ... nititur extorquere...* (Statuta capitulorum generalium, éd. J. M. CANIVEZ, t. I, 1933, p. 164).

96 *Translatio sancti Adelphi*, cf. note 51.

(Henri et Frédéric) exceptionnellement doués; et lorsque la mort inattendue d'Henri VI, à la fin de 1197, eut créé une sorte de vide politique, Othon se trouvait justement – par sa propre faute il est vrai – impliqué dans le guêpier alsacien; c'est sur Philippe, à peine âgé de vingt ans mais déjà associé aux affaires de l'Empire que se portèrent les suffrages des partisans de la dynastie souabe – auquel Othon lui-même se joignit; auparavant, il avait vu attribuer le duché de Souabe, deux fois vacant, à ses frères Conrad (1192) puis à Philippe (1196) dont le premier probablement, le second certainement, étaient plus jeunes que lui. Le « complexe du cadet » ne dut pas être étranger à ce prince qui, quoique doté dès l'âge de trois ans⁹⁷ et par la suite investi de domaines étendus, se fit appeler « Sans Terre »: *Otte was der vierde sun genant, sich selben hiez er âne lant*⁹⁸.

Un règne assez court, une documentation fragmentaire, rendent délicate une appréciation objective du gouvernement comtois d'Othon. Les difficultés financières incontestables dans lesquelles se sont trouvées ses héritiers ne sont pas, par elles mêmes, exceptionnelles. On ne remarque pas que la mort du comte palatin ait entraîné un soulèvement anti-allemand: on aurait plutôt l'impression d'assister vers 1207 comme en 1189, à la recherche éperdue, d'un nouveau maître destiné à combler le vide institutionnel et à faire régner l'ordre. Dans quel état se trouvait réellement le comté de Bourgogne au début du XIII^e siècle, c'est ce que pourraient mettre en lumière de nouvelles recherches renouvelant l'étude, excellente mais vieillie de Duvernoy.

ANNEXES

I – Notes généalogiques

La sépulture d'Othon

Le corps d'Othon fut enseveli à la cathédrale Saint-Etienne de Besançon dans le même caveau que son grand-père Renaud III († 1148) père de l'impératrice Béatrice, et d'autres membres de la famille comtale. Les corps subirent divers avatars: un incendie ravagea la cathédrale en 1349. Lors de la démolition de Saint-Etienne, ils furent transférés à la cathédrale Saint-Jean (1674) où ils reçurent leur sépulture définitive en 1865. Les transferts furent effectués avec un certain soin et les corps identifiés à chaque fois. En 1863, une commission médicale chargée de l'examen des ossements trouva « des calcaneum et de fémurs appartenant à huit individus adultes et de haute stature » ce qui correspondait effectivement au nombre de personnages adultes inscrits dans le cartulaire du chapitre. La tête d'Othon fut alors identifiée grâce à une plaque de plomb provenant d'un précédent transfert. Si l'on peut regretter qu'il n'y ait pas eu alors un examen plus scientifique de ces vestiges, il n'est du moins pas permis de dire le tombeau d'Othon ait été « détruit par antipathie

97 Frédéric I assure alors à ses fils Frédéric et Othon l'expectative de biens situés dans l'évêché de Bamberg (apparemment sans suite), MGH, DF 624 et 625.

98 Continuation bavaroise de la Kaiserchronik, XIII^e siècle, MGH, Deutsche Chroniken..., t. I, Hannover 1895, p. 398. *Otto sine terra*, Annales stadenses, MGH, SS XVI, p. 351; cf. aussi ci-dessus note 51.

contre les étrangers⁹⁹. Une oraison funèbre des comtes de Bourgogne fut prononcée en 1865 par un prédicateur alors en renom, l'abbé Besson, qui publia une notice, réutilisant des publications du XVII^e siècle où se trouvaient décrits les anciens tombeaux¹⁰⁰.

Une fille de Frédéric Barberousse et de Béatrice?

La liste de personnages ensevelis dans le caveau des comtes, publiée par Besson, comporte une *filia imperatoris* dont on ne sait rien et dont il n'a subsisté aucun vestige. La probabilité est grande qu'ils s'agisse d'une fille de Barberousse et de Béatrice, car les autres souverains n'ont fait à Besançon que des séjours rares et brefs (Philippe de Souabe en 1202, Rodolphe de Habsbourg en 1289).

La fille d'Othon

On attribue généralement à Othon deux filles issues de son mariage avec Marguerite de Blois: Jeanne, citée en 1205 dans une fondation faite par sa mère et par Philippe de Souabe à l'abbaye Saint-Etienne de Besançon, et Béatrice, qui épousa en 1208 Othon de Méranie et qui mourut en 1231. Cependant Aubri de Trois Fontaines, particulièrement bien informé sur la généalogie de la maison de Champagne et des familles alliées, précise que le ménage eut une enfant unique (*unicam*)¹⁰¹. Nous savons par ailleurs par Gilbert de Mons que l'union contractée en 1192 avait été très brève¹⁰². D'autre part les chartes de la comtesse Marguerite ne mentionnent qu'une fille:

1200: *Pro salute anime mee et mariti mei comitis Ottonis et antecessorum nostrorum, et filie mee heredis ejusdem comitis*¹⁰³.

1202: *unde ... a maledicto ... filiam ipsius [Ottonis] et meam eripere satagens...*¹⁰⁴.

1205: *domino meo Philippo, ... Romanorum rege, et filia mea Johanna laudantibus*¹⁰⁵.

Dans l'hypothèse selon laquelle le ménage aurait eu deux filles, il faudrait admettre que l'aînée, née au début de la vie conjugale de ses parents, serait morte en 1205 au plus tôt; elle aurait donc atteint une douzaine d'années au minimum, tandis que la cadette, laissée jusqu'alors pour compte, se serait trouvée en 1208 en âge d'être mariée. Cela concorde mal avec le témoignage d'Aubri. Il paraît plus plausible d'admettre un changement de prénom, ou une inversion (un deuxième prénom devenant le prénom courant). Désignée sous le prénom à consonnance française de Jeanne, l'héritière du comté reprend le prénom de sa grand-mère, Béatrice, au

99 Hansmartin DECKER-HAUFF, Hohenstaufengräber, dans: Auf den Spuren der Staufer, hg. Otto MÜLLER, Gerlingen 1977, p. 51.

100 Notice sur la sépulture des comtes de Bourgogne, dans: Abbé Louis BESSON, Panégyriques et oraisons funèbres, t. I, Paris 1874, p. 182 et suiv.

101 *Otto comes Alemanus de Burgundia qui de comitissa blesensi Margarita genuit filiam unicam Beatricem quam habuit Otto dux Meranie et per eam factus est comes Burgundie*, op. cit. p. 863.

102 Cf. ci-dessus, note 16.

103 Cat. n° 24, éd. MARIOTTE (note 7) p. 215.

104 Cat. n° 31, éd. CHEVALIER, Mémoire sur Poligny, t. I, p. 334.

105 Cat. n° 34 Bibl. nat. Paris, NAF 8735 f° 226. Voir aussi la confirmation du roi Philippe (*laudante filia sua Joanna nepti nostra*) ci-dessus note 80.

moment où, par son mariage avec un prince allemand auquel elle apporte le comté de Bourgogne, se reproduit très exactement la situation qui s'était présentée cinquante deux ans auparavant. Rappelons à ce sujet parmi d'autres exemples, que la femme de Philippe de Souabe, Irène/Maria, avait également changé de prénom lors de son mariage.

Le bâtard Hugues

L'existence de ce bâtard est relatée par un auteur du XVI^e siècle, Guillaume Paradin¹⁰⁶, qui a par ailleurs analysé quelques documents dont certains ont disparu depuis lors: *Auquel temps messire Hugues de Bourgogne, bastard de Othon Comte de Bourgogne, fit quittance à la Comtesse de Bourgogne, vesue dudit Comte Othon premier, et à ses enfans, des droits, par luy pretendus au Comté de Bourgogne* [1203].

Les auteurs du XIX^e siècle ont mis en doute le sérieux de cette information; cependant, si Paradin avait de l'histoire une conception qui nous paraît aujourd'hui naïve, il est à peu près exclu qu'il ait inventé le document dont il fait état.

Le remariage de Marguerite

La comtesse Marguerite survécut plus de trente ans à son mari¹⁰⁷. Elle contracta un troisième mariage avec un seigneur du nord de la France, Gauthier d'Avesnes, dont elle eut encore une fille. Decker-Hauff place ce mariage vers 1203¹⁰⁸, mais les actes franc-comtois de Marguerite avant 1218 ne lui donnent pas le titre de dame d'Avesnes. En 1218, la mort de son neveu Thiebaut, comte de Blois, la rendit maîtresse d'une partie du comté; à ce titre elle dut rendre hommage à la comtesse de Champagne¹⁰⁹. En 1220, elle assignait trois mille cinq cent livres de Blois, sur sa succession à venir, à la réparation d'éventuels dommages par elle causés, et à des aumônes¹¹⁰. Les abbés de Cherlieu et d'Acéy étaient chargés de l'exécution de ses volontés en ce qui concerne le comté de Bourgogne. D'autres fondations furent institutées par elle à Blois. Elle mourut en 1230, sans doute le 4 novembre¹¹¹ précédant de très peu sa fille Béatrice (7 mai 1231).

106 Guillaume PARADIN, *Annales de Bourgogne*, Lyon 1566, p. 245.

107 Elle est citée en 1211 comme *domina de Osy, quondam comitissa Burgundie* (dame d'Oisy, anciennement comtesse de Bourgogne) dans une charte de son gendre Othon de Méranie. Duvernoy a interprété le *quondam* dans le sens de «défunt», ce qui n'est pas justifié dans le cas d'espèce.

108 Cf. ci-dessus note 4. Gauthier d'Avesnes (v. 1170–1245 ou 1246) *qui moult rice om ere, et quens de Blois estoit nommés*, Philippe Mousket, MGH, SS XXVI, p. 768.

109 ARBOIS DE JUBAINVILLE (cf. ci-dessus note 13) t. V, n° 1116 et 1155–1157.

110 Cat. n° 41.

111 Arch. dép. du Loir-et-Cher, 3 H 110, 16 H 51, F 683. Cf. DECKER-HAUFF (note 99) et R. DE WARREN, *Les comtes de Blois, Saint-Gervais-la-Forêt* 1971.

II. Les sceaux d'Othon

(voir page suivante)

1. 1189/1191: rond, 61/70 mm de diam.: Une aigle aux ailes déployées, le chef tourné vers la gauche. Légende: OTO DEI GRATIA [COMES] PALATIN[US BUR]GUNDIE.
Arch. dép. de la Haute Saône H 165 (cat. 1).
Une description de Chifflet (XVII^e siècle) est aussi donnée avec la copie d'un acte de 1191 (cat. n° 7).
[voir page 102].
2. 1196–1199: Autre sceau d'un type voisin. Aujourd'hui disparu, déjà très détérioré en 1937. »Von dem Adlersiegel ist nur ein unteres Stück erhalten, aus dem sich immerhin ergibt, daß hier ein anderes Siegelmodel als das von 1189 benutzt ist« (GÜTERBOCK).
Archives du Doubs, B 535 (cat. n° 14).
Pierre François Chifflet a dessiné l'exemplaire, aujourd'hui disparu, qui pendait à la charte de 1199 pour l'abbaye de Balerne (cat. n° 18). Nous le reproduisons. Il a également relevé la légende: + SIGILLUM OTTHONIS DEI GRATIA PALATINI COMITIS BURGUNDIAE (Bibl. nationale Paris, N.A.F. 8735 f° 221 verso).
[voir page 102].
3. 1196: Sceau équestre, une aigle sur l'écu.
Aucun exemplaire conservé. Celui qui existait aux Archives du canton d'Uri, déjà très détérioré en 1937, n'était plus utilisable en 1968. Il est décrit par A. Tschudi: »Im Insigel ein uffrechtstehender geharnischer Mann mit einem Schilt vornen an der Brust und im Schiltlin ein Adler mit zertauen Fedren und den Kopff fürwärt habend« (Chronicon, Bâle 1734, pp. 97–98).



Sceau d'Othon,
comte palatin de
Bourgogne, 1189.
Original: Arch. épart. de la
Haute-Saône, H 165, cliché
Simon, Vesoul.



Sceau d'Othon, comte
palatin de
Bourgogne, 1199.
Dessin de P. F. Chifflet,
Bibl. nationale Paris, N. A.
F. 8735 f° 221, cliché
service photographique de
la Bibliothèque nationale.